



**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE LA VOIRIE DES COLLECTIVITÉS
DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME**

131, Cours Genêt – ZI de l'Ormeau de Pied – CS 70510 – 17119 SAINTES cedex

- : - : - : - : - : -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 25 JUIN 2026

Date de convocation : le 16 juin 2026
Nombre de Délégués en exercice : 113
Nombre de Délégués présents : 89

Date de publication : le 29 juin 2026
Secrétaire de séance : Madame Vanessa PARENT

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT-CINQ JUIN A 10 HEURE 30,

Le Comité du Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités de Charente-Maritime dument convoqué s'est réuni à l'Agrocampus de Saintonge du lycée Desclaude, rue Georges Desclaude à SAINTES (17100) sous la Présidence de Monsieur Loïc GIRARD, Président du Syndicat Départemental de la Voirie.

ÉTAIENT PRÉSENTS Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants suivants :

Représentants Cantonaux et Communes de plus de 15 000 habitants :

- Canton d'AYTRÉ : Patrick ORGERON ; Stéphane LE BOISSELIER ; Jean-Michel FAUCHET ;
- Canton de CHANIERES : Jean-Luc FOURRÉ ; Benoît REMOND ; Patrick ROUDIER ; Bernard COUSSOT ;
- Canton de CHATELAILLON : Eric SIMONIN ; Damien BREAU ; Jean-Jacques PETIT ; Pascale LEYON ;
- Canton de L'ILE D'OLÉRON : Vanessa PARENT ; Philippe KRONERT ; Benoît SIMON ;
- Canton de L'ILE DE RÉ : Bruno LAVERGNE ;
- Canton de LA JARRIE : Xavier LANNELONGUE ; Didier MAURISSAU ; Willy DE PÉTRIS ; Pascal AUDINET ;
- Canton de JONZAC : Laurent PERRIN ; Patrick CARRÉ ; Aurélien BIRONNEAU ;
- Canton de LAGORD : Jean-Louis BOUILLAUD ; Pierre DETEIX ;
- Canton de MARANS : Hélène CROS ; Jean-Joël CLADY ;
- Canton de MARENNES : Frédéric SUDRE ; Alberto GONZALEZ ; Olivier CHERE ;
- Canton de MATHA : Bernard GOURSAUD ; Clément MAZAUD ; Jérôme HILLAIRET ;
- Canton de PONS : Matthieu MOREAU-DESSENDIER ; Jean-Pierre BOUCHET ; Vincent DELAGE ;
- Canton de ROYAN : Benjamin TOUZET ; Patrick MORIAMEZ ;
- Canton de ST JEAN D'ANGÉLY : Michel PELLETIER ; Anne STANGHELLINI ; Jacky PROUTEAU ; Denis PETONNET ;
- Canton de ST PORCHAIRE : Alain ROULIN ; Dominique BOUCHERIT ;
- Canton SAINTONGE ESTUAIRE : Bruno RIVIÈRES ; Jean-Michel CHATELIER ; Mickaël PÉRÉ ;
- Canton de SAUJON : Nicolas BINET ; Pierre HAZARD ; Cyril REMBERT ; Christian PITARD ;
- Canton de SURGÈRES : Alain LESÈCHE ; Didier CLERC ; Fabrice GAYOT ; Jean-Marie ARNAUD ;

- Canton de THÉNAC : Isabelle PINEAU ; Christian DUGUÉ ; Yannick COMBAUD ;
- Canton de TONNAY-CHARENTE : Joanick BARRAUD ; Lionel PACAUD ; Jean-Philippe GUIGNOUARD ;
- Canton de LA TREMBLADE : Pascale MADRANGER ; Philippe PICON ; Fabien GAUTRET ;
- Canton LES TROIS MONTS : Alain LAPARLIÈRE ; Bruno GUICHARD ; Elisabeth DIEZ ;
- Ville de ROCHEFORT : Jean-Noël CIFONI ;
- Ville de SAINTES : Jean-Charles LANGLAIS ; Jean-Bernard FORGIT.

Représentants de Groupements de Communes :

- CDA ROCHEFORT OCÉAN : Roland CLOCHARD ; Denis ROUYER ;
- CDA ROYAN ATLANTIQUE : Yves PAGE ;
- SAINTES GRANDES RIVES, L'AGGLO : Patrick STARZINSKY ; Romain ROUAN ;
- CDC AUNIS ATLANTIQUE : Alexandre TROUCHE ; Thierry LAPORTE ;
- CDC AUNIS SUD : Jean-Jack AUBOYER ; Elodie ROSPARS ;
- CDC DU BASSIN DE MARENNES : Guy PROTEAU ; Jean-Pierre MANCEAU ;
- CDC CŒUR DE SAINTONGE : Patrice BACHEREAU ;
- CDC DE GÉMOZAC ET DE LA SAINTONGE VITICOLE : Loïc GIRARD ; Jean GEAY ;
- CDC DE LA HAUTE SAINTONGE : David DEFOULOUNOUX ; Laurent NIVARD ;
- CDC VALS DE SAINTONGE : Hervé DE LARQUIER ;
- SIVOM MIGRON VILLARS LE SEURE : Cyril BITAUDEAU ;
- SICN DU SUD SAINTONGE : Patrick BARIBAS ;
- DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME : Gérard PONS.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants suivants :

Représentants Cantonaux et Communes de plus de 15 000 habitants :

- Canton d'AYTRÉ : Manon JEPHOS ;
- Canton de L'ILE D'OLÉRON : Eric GUILBERT ;
- Canton de L'ILE DE RÉ : Hervé BOUCHER ; Stéphane GEFFARD ;
- Canton de LAGORD : David FERRÉ ; Guy MONS ;
- Canton de MARANS : Eric BROSSARD ; Arnaud ANGEL ;
- Canton de ST PORCHAIRE : Alexandre SCHNEIDER ;
- Canton de TONNAY-CHARENTE : Patrick LE MOINE ;
- Canton de LA TREMBLADE : Bruno ELINGUEL ;
- Canton LES TROIS MONTS : Serge JOURDAIN ;
- Ville de ROCHEFORT : Thierry LESAUVAGE.

Représentants de Groupements de Communes :

- CDA ROYAN ATLANTIQUE : Carl GIRERD ;
- CDC CŒUR DE SAINTONGE : Alain RENOUX ;
- CDC de L'ILE D'OLÉRON : Patrice BRIDIER ; Julien PAPINEAU ;
- CDC VALS DE SAINTONGE : Frédéric PINSONNEAU ;
- SIVOM du CANTON DE JONZAC : Didier VINCENT ; Daniel PASQUIER ;
- SIVOM ST BRIS DES BOIS ST CESAIRE : Christelle BASSO-FIN ;
- SICN DU SUD SAINTONGE : Ghislaine GUILLEMAIN ;
- SIVU BRIZAMBOURG BERCLOUX ECOYEUX : Pascal BARON ;
- SIVU BARZAN CHENAC ST SEURIN D'UZET : Gérard GUSTAVE ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1414-2 et L.1411-5

Vu les statuts du Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime, modifiés par arrêté préfectoral du 6 septembre 2021,

Considérant que le Comité Syndical installé le 25 juin 2026 suite au renouvellement de l'ensemble des Conseils Municipaux, Syndicaux et Communautaires, doit procéder à la désignation des membres de la commission d'appel d'offres du Syndicat.

Monsieur le Président rappelle que pour un établissement public, la loi prévoit que la commission d'appel d'offres est composée de l'autorité habilitée à signer le marché public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Selon les mêmes modalités, il doit être procédé à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Il est précisé qu'il s'agit d'un collège de titulaires et d'un collège de suppléants, sans qu'un suppléant ne soit spécifiquement et nommément rattaché à un délégué.

Monsieur le Président propose que les membres de la commission d'appel d'offres bénéficient d'un remboursement des frais de déplacements sur simple demande au taux en vigueur aux conditions identiques de celles appliquées pour des membres de bureau ne percevant pas d'indemnité de fonction.

Après avoir sollicité des candidatures, le Président propose la désignation des délégués suivants pour composer la commission d'appel d'offres :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Michel PELLETIER	Pascale LEYON
Bernard GOURSAUD	Lionel PACAUD
Jacky PROUTEAU	Patrick MORIAMEZ
David BAUDON	Laurent NIVARD
Olivier CHERE	Joël TERRIEN

Aucune autre candidature ne s'étant manifesté, le Président propose de procéder au vote.

Après avoir entendu l'exposé et s'être prononcé positivement et à l'unanimité

pour ne pas procéder au scrutin à bulletin secret,

LE COMITÉ SYNDICAL

à l'unanimité des membres présents

DÉCIDE

- D'arrêter la composition de la Commission permanente d'appel d'offres comme suit,
 - ✓ **Président de droit du Syndicat Départemental de la Voirie : Monsieur Loïc GIRARD**
 - ✓ **Membres titulaires : (5)**
 - Monsieur Michel PELLETIER
 - Monsieur Bernard GOURSAUD
 - Monsieur Jacky PROUTEAU
 - Monsieur David BAUDON
 - Monsieur Olivier CHERE
 - ✓ **Membres suppléants : (5)**
 - Madame Pascale LEYON
 - Monsieur Lionel PACAUD
 - Monsieur Patrick MORAIMEZ
 - Monsieur Laurent NIVARD
 - Monsieur Joël TERRIEN
- De permettre aux membres de la commission d'appel d'offres ne percevant pas d'indemnités de fonctions de bénéficier d'un remboursement des frais de déplacement sur simple demande au taux en vigueur et sous réserve de production de justificatifs.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an sus-précisés
Ayant signé le registre tous les membres présents
Pour extrait conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Loïc GIRARD

Vanessa PARENT

